

Commune de LOHUEC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL n° 0409202609

Séance du 04 septembre 2026

Nbre de Membres afférents au Conseil municipal : 11 Date de la convocation : 28/08/2026
En exercice : 11 Date d'affichage :
Qui ont pris part à la délibération : 9

Le 04 septembre 2026 à 19h00, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Claude LOZAC'H, maire,

Etaient présents : THOS Fanny, GARION Stéphane, LE CLEC'H Ludivine, DUBOURG Justine, LOZAC'H Claude, DUBOURG Claude, MELL Emilie, LE BRAS Jean-Yves, PRIGENT Gwénaél

Etaient absents : DALMAT Pierre, BOURDOULOUS Marie-Paule

Secrétaire de séance : DUBOURG Justine

Objet de la délibération : **Subvention FREDON**

Monsieur le maire explique à l'Assemblée que lors de la réunion du 05 juin 2026 ont été votées les subventions pour les différentes associations, or suite à l'envoi du procès-verbal de cette réunion, il est apparu que la subvention pour l'association FREDON a été omise, il convient donc de décider de cette subvention.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'attribuer une subvention de 40€ à l'association FREDON.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le maire,

